

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Gennevilliers



Direction Administrative
et Juridique

F32

Séance publique du mercredi 28 septembre 2022

Convoqué le lundi 22 août 2022, le Conseil Municipal de la Ville de Gennevilliers s'est réuni en mairie, Salle du conseil à 20:00, sous la présidence de Monsieur le Maire, Patrice LECLERC.

Présents :

Patrice LECLERC, Anne-Laure PEREZ, Mohamed OUCHEN, Céline LANOISELEE, Laurent NOEL, Délia TOUMI, Philippe CLOCHETTE, Grégory BOULORD, Richard MERRA, Alexandre D'ALCANTARA, Belkacem OUCHEN, Céline LANOISELEE, Chaouki ABSSI, Ibrahima NDIAYE, M'Hamed BINAKDANE, Christian DESCHENES, Zine BOUKRICHE, Véronique DESMETTRE, Khalid DAMOUN, Eloi SIMON, Mohamed DDANI, Mariama GASSAMA, Elsa FAUCILLON, Jacques BRIFFAULT, Isabelle TITTI DINGONG, Karine CHALAH, Laetitia GHIRARDI, Sinan KARAKUS.

Etaient représentés :

Zineb ZOUAOU (représentée par Chaouki ABSSI), Christophe BERNIER (représenté par Laurent NOEL), Roger DUGUE (représenté par Alexandra D'Alcantara), Isabelle MASSARD (représentée par Yasmina ATTAF), Maria-Blanca FERNANDEZ (représentée par Céline LANOISELEE), Nadia MOUADDINE (représentée par Patrice LECLERC), Sofia MANSERI (représentée par Eloi SIMON), Sonia BLANC (représentée par Véronique DESMETTRE), Richard MERRA (représenté par Délia TOUMI), Aurélie REMACLE (représentée par Philippe CLOCHETTE), Fabienne MOREAU (représentée par Grégory BOULORD), Ahcen MEHARGA (représenté par Karine CHALAH), Christelle NEDELEC (représentée par Sinan KARAKUS).

Absents excusés :

Ibrahima DIALLO, Philippe HALLAIS.

Ne prend pas part au vote :

Nombre de votes pour : 41

Nombre de votes contre :

Nombre d'abstentions :

Mention du vote : Adoptée à l'unanimité

Désignation d'un représentant titulaire au Centre Européen de Prévention du Risque Inondation (CEPRI)

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération U6 du Conseil Municipal du 19 mai 2021 portant désignation des représentants de la ville à l'association du Centre Européen de Prévention du Risque Inondation (CEPRI),

Vu l'arrêté municipal du 16 août 2022 portant délégation de fonctions et de signature à Madame Céline LANOISELEE, Adjointe au Maire, notamment sur les questions de sécurité civile,

Considérant que Monsieur BERNIER, anciennement représentant titulaire, n'est plus en charge des questions de sécurité civile,

Considérant que Mme Céline LANOISELEE est candidate pour être titulaire,

Vu l'avis de la Commission intéressée,

DELIBERE

Article 1 : Mme Céline LANOISELEE est désignée représentant titulaire du Conseil Municipal auprès de l'association du CEPRI.

le 7/10/2022
Affiché le 10/10/2022
Exécutoire le 10/10/2022



A handwritten signature in blue ink, consisting of several stylized, overlapping strokes.

Signé électroniquement le
Le 6 octobre 2022